



PEACEBUILDING FUND

Project title : Appui au recensement biométrique des Forces de Défense	Recipient UN Organization : UNDP Guinea															
Project Contact : Mme Aïssatou Cissé Yao-Yao Directrice Pays Adjointe (P), PNUD BP 222, Conakry, Guinée Telephone: + 224 66357923 E-mail: aissatou.yaoyao@undp.org	Implementing Partner(s) : Ministère Délégué à la Défense Nationale															
Project Number : To be completed by UNDP MDTF Office.	Project Location : République de Guinée															
Project Description : Le projet vise à appuyer le Gouvernement de la République de Guinée dans la réalisation du recensement biométrique des Forces armées, ayant deux principaux objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - déterminer le nombre des militaires actifs des Forces de Défense et Sécurité ; - permettre la mise en place d'un système moderne de gestion des ressources humaines. 	<table border="0"> <tr> <td>Total Project Cost</td> <td>4.659.803,56</td> <td>USD</td> </tr> <tr> <td>Peacebuilding Fund :</td> <td>3.035.483,29</td> <td>USD</td> </tr> <tr> <td>Government Input :</td> <td>1.624.320,27</td> <td>USD</td> </tr> <tr> <td>Other :</td> <td>0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total :</td> <td>4.659.803,56</td> <td>USD</td> </tr> </table>	Total Project Cost	4.659.803,56	USD	Peacebuilding Fund :	3.035.483,29	USD	Government Input :	1.624.320,27	USD	Other :	0		Total :	4.659.803,56	USD
	Total Project Cost	4.659.803,56	USD													
Peacebuilding Fund :	3.035.483,29	USD														
Government Input :	1.624.320,27	USD														
Other :	0															
Total :	4.659.803,56	USD														
Project Start Date and Duration : Octobre 2011 – Avril 2012																
PBF Priority Area (s) and Outcomes : Le domaine prioritaire no. 1 du Fonds de consolidation de la paix, à savoir la réforme du secteur de sécurité. Outcome : Le recensement biométrique des militaires et un système informatisé de gestion moderne des ressources humaines des Forces de Défense et de Sécurité																
Outputs and Key Activities : Output 1 : Les Forces de Défense et de Sécurité sont sensibilisées sur les objectifs et enjeux de la réforme, les objectifs et le déroulement du recensement biométrique ainsi que sur la place de l'armée dans un contexte démocratique et républicain. Activité 1 : Sensibilisation des militaires par les chefs hiérarchiques sur l'importance du recensement biométrique dans le processus de réforme du secteur de la sécurité et sur le processus de son déroulement. Output 2 : Le recensement biométrique des Forces de Défense et de Sécurité est effectué. Activité 1 : élaboration d'une approche méthodologique du déroulement du recensement biométrique. Activité 2 : élaboration du chronogramme de réalisation du recensement biométrique, définissant les étapes du recensement et leur durée. Activité 3 : réalisation des opérations de recensement biométrique des militaires sur l'ensemble du territoire de la République de Guinée.																

Output 3 : Les données obtenues lors des opérations de recensement sont traitées et l'analyse statistiques de ces résultats est élaborée.

Activité 1 : Saisie et enregistrement dans le serveur central des données obtenues lors des opérations de recensement et, ensuite, leur transfert au server AFIS.

Activité 2 : Traitement des données et élaboration des tableaux statistiques.

Activité 3 : Analyse statistique des données obtenues.

Output 4 : le recensement biométrique permet la mise en place d'un système moderne de gestion des ressources humaines de Forces de Défense et de Sécurité et ce système est opérationnel.

Activité 1 : Définition des principes généraux d'un système de gestion moderne des ressources humaines, de la contribution de l'État et élaboration d'une vision d'avenir.

Activité 2 : Conception d'un système informatisé de gestion moderne des ressources humaines, spécifiquement dans le domaine militaire.

Activité 3 : Mise en place des équipements et des installations-réseaux jusqu'au niveau des bataillons autonomes des FDS.

Activité 4 : Formation des utilisateurs et des administrateurs sur le nouveau système informatisé.

PROJECT DOCUMENT COVER SHEET

Co-chairs of the Joint Steering Committee	
<p>M. Anthony Kwaku Ohemeng-Boamah <i>Coordonnateur Résident SMU</i></p> <p>Date: <i>6/11/2014</i></p>	<p>M. Mouhamed Saïd Fofana <i>Premier Ministre, Chef du Gouvernement</i></p> <p>Date: <i>[Signature]</i></p>
Recipient UN Organization (s)	National Implementing Partner (s)
<p>M. Anthony Kwaku Ohemeng-Boamah <i>PNUD</i> <i>P.O. DCPIP</i></p> <p>Date: <i>[Signature]</i></p>	<p>Me Abdoul Kabélé Camara <i>Ministère Délégué à la Défense Nationale</i></p> <p>Date: <i>[Signature]</i></p>

COMPOSANTE 1 : ANALYSE DE LA SITUATION DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

L'évaluation du Secteur de la Sécurité en République de Guinée de mai 2010, menée par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) avec l'aide de l'Union Africaine (UA) et de l'Organisation des Nations Unies (ONU), a dressé un tableau préoccupant de la situation du secteur sécuritaire (justice, forces de l'ordre, armées, douanes, environnement, système carcéral). Celle-ci est considérée, particulièrement dans sa dimension « défense et sécurité », comme le maillon faible du système de gouvernance en raison du poids excessif de l'armée, notamment sur les dépenses publiques (accès incontrôlé aux grades, rémunération disproportionnée non seulement au sein du secteur de sécurité, mais aussi par rapport aux autres secteurs).

Au nombre des problèmes identifiés, on peut notamment citer la désorganisation des Forces de Défense et de Sécurité, le manque de maîtrise des effectifs, le déficit de personnel qualifié, l'absence d'une politique et d'une pratique cohérente de gestion des ressources humaines. Malgré le fait que la Constitution guinéenne prévoit un rôle de contrôle parlementaire de l'exécutif sur les forces de défense, celui-ci est inexistant dans la pratique. L'absence de contrôle civil sur les forces de défense a favorisé des nombreuses violations des droits humains qui ont marqué l'histoire récente du pays et constituent un facteur historique d'instabilité politique et social. Globalement, le secteur de la sécurité se caractérise par une justice difficilement accessible, peu crédible et démunie ; par la mauvaise gouvernance, la brutalité et l'indiscipline des FDS ainsi qu'une grande confusion des rôles sur le terrain favorables aux abus en tous genres.

En ce qui concerne les services de police et de protection civile, l'on constate une insuffisance institutionnelle de la capacité de management, un déficit de compétences, une insuffisance de personnel, un manque de moyens, d'équipements et d'infrastructures et en définitive une incapacité à procurer la sécurité aux populations. Le système judiciaire est caractérisé par de graves dysfonctionnements au nombre desquels figurent la corruption et l'incapacité à contrôler les abus des FDS et le travail des officiers de police judiciaire de la police et de la gendarmerie.

Après plus de cinquante ans d'indépendance sans démocratie, sous des régimes autoritaires et/ou militaires, la réforme du secteur de la sécurité constitue une priorité pour les nouvelles autorités guinéennes pour instaurer la démocratie et la stabilité nécessaires au développement économique et social. Pour cela la RSS entend poser les fondements des changements en vue d'aboutir à l'établissement d'un secteur de la sécurité effectif, redevable aux institutions, disposant d'un cadre légal garantissant un usage de la force légitime en accord avec les normes et standards universels des droits de l'homme, avec une clarification des rôles et responsabilités des différents acteurs assortie des mécanismes de sanctions. Tout cela assorti d'une gouvernance adéquate et responsable basée sur des règles et principes clairement définis.

Le Gouvernement guinéen, sous la conduite du Président de la République, s'est engagé résolument dans un processus de réforme du secteur de la sécurité. La réforme a été officiellement lancée en juin 2011 et un Comité National de Pilotage a été créé. L'appui de la communauté internationale doit soutenir un tel processus sur la base d'une approche nationale inclusive, concertée et coordonnée.

La réforme du secteur de la sécurité constitue un des trois domaines prioritaires identifiés par le Gouvernement de Guinée dans sa demande d'accompagnement par la Commission pour la Consolidation de la Paix. Ces domaines prioritaires ont été confirmés lors de la visite en avril 2011 de la présidente de la formation Guinée de ladite Commission.

Le Fonds de consolidation de la paix souhaite soutenir la réforme du secteur de sécurité, notamment par le biais du renforcement de la gouvernance au sein des forces de sécurité ; du renforcement institutionnel, repositionnement et réinsertion ; du renforcement des capacités du parlement et de la société civile pour le contrôle civil et démocratique des forces de sécurité ; et du renforcement de la justice et de l'état de droit.

La réforme du secteur de la sécurité ne peut être réalisée sans un recensement biométrique destiné à déterminer les effectifs réels des forces armées, ainsi que les données qualitatives indispensables aux actions suivantes de la RSS (l'âge pour les mises à la retraite, le nombre, les grades et les qualifications pour chiffrer précisément les besoins en matériels et équipements, entre autres). L'attaque de la Résidence du Président de la République montre à suffisance à la fois la nécessité de procéder au recensement et l'urgence de l'opération qui constituera un signal fort de la volonté politique d'apporter les changements irréversibles par la RSS. En même temps le démarrage du recensement apportera la preuve rassurante du soutien de la communauté internationale au processus de la RSS en Guinée.

COMPOSANTE 2 : JUSTIFICATION DU PROJET

Dans le cadre des actions proposées par le rapport de la CEDEAO/UA/UN sur la RSS, le recensement des forces de défense et de sécurité et la mise en place d'un système de gestion des ressources humaines constituent un préalable incontournable à un processus effectif de réforme du secteur de défense et de sécurité.

Le rapport dresse un diagnostic approfondi, énonçant les problèmes suivants : les effectifs de l'armée sont pléthoriques et pèsent lourdement sur le budget de l'Etat guinéen. En revanche, les effectifs des autres forces sont insuffisants, notamment la police et les pompiers.

Pour réduire les effectifs de l'armée, sans mettre au chômage des militaires rompus à l'usage des armes et avides d'avantages, il a été proposé de :

- i) de favoriser les départs à la retraite ;
- ii) de créer un système de « passerelles » entre l'armée et les forces de police et de gendarmeries ainsi qu'avec les douanes, l'environnement et l'administration pénitentiaire ;
- iii) d'inciter les militaires au départ volontaire.

Mais ces mesures ne peuvent être appliquées sans un recensement préalable. En effet, l'administration ne maîtrise pas les effectifs. Les départs à la retraite et les décès ne sont pas toujours enregistrés ; plus de 4000 militaires ont atteint l'âge de la retraite mais restent en service actif. Par ailleurs, il n'est pas possible de déterminer les besoins du secteur de la sécurité et de faire un programme RSS sans un recensement global des forces de défense et de sécurité.

D'autre part, le recensement biométrique est un préalable requis pour la mise en place d'un système moderne informatisé de gestion des ressources humaines et un élément incontournable dans l'identification précise du nombre des militaires actifs.

Dans cette vision, l'Etat guinéen a signé en 2010 avec la société Sud-Africaine CONTIPRINT un contrat pour la conception et la mise en place d'un système en réseau de gestion informatisée des ressources humaines pour 9 850 640 USD TTC prévoyant un recensement biométrique des militaires (uniquement l'armée et la gendarmerie). Le recensement biométrique seul coûte 1.657.701 USD (hors taxes). L'Etat guinéen a déjà effectué en 2010 un paiement de 807.752 USD (Hors taxes) à titre d'avance de démarrage.

Comme tous les autres contrats signés pendant la transition, le contrat a été suspendu. Au regard de l'urgence, l'Etat guinéen a entamé des négociations avec la société CONTIPRINT qui a accepté de réviser le contrat pour le ramener à un coût global de 5.314.696 USD (TTC) ou 4.358.051 USD en hors taxes, avec le paiement d'une nouvelle avance de 816.568 USD (hors taxes). Au total, l'engagement du Gouvernement Guinéen est de 1.624.320 USD et le solde à payer (soit 2.733.730,29 USD hors taxes) fait l'objet d'un échéancier pour lequel le Gouvernement guinéen attend un appui des partenaires extérieurs.

Les équipements fournis par la société CONTIPRINT ont une très haute technologie et les simulations et tests effectués ont prouvé qu'ils correspondent aux exigences requises par le processus d'enrôlement des militaires. Ces équipements assurent, en plus, la mise en place d'une base de données complexe, permettant l'élaboration des tableaux statistiques des militaires actifs par corps d'armée, grade, unité militaire, âge, ancienneté, niveau d'études et par sexe, qui serviront à l'élaboration de l'analyse des résultats du recensement biométrique.

De plus, les équipements sont conçus pour permettre aussi la mise en place d'un système de gestion moderne des ressources humaines, en particulier sur la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC).

Quant à la durée de réalisation du recensement biométrique, à partir de la saisie informatique des données contenues dans les fiches d'enrôlement des militaires et jusqu'à l'élaboration de l'analyse statistique et du rapport du recensement, elle a été clairement définie sur la base d'un chronogramme récemment élaboré. Basée sur une estimation rigoureuse de chacune des actions prévues dans le processus de recensement biométrique, cette durée est établie à 68 jours ouvrables, soit du 14 septembre (par la saisie des fiches de recensement) au 7 décembre 2011, sans inclure la conception et la mise en place d'un système moderne et informatisé de gestion des ressources humaines, ni l'élaboration d'une vision à court, moyen et long terme de la trajectoire que les effectifs des Forces de Défense et de Sécurité devraient suivre afin de jouer le rôle qui leur revient dans le cadre de la Réforme du Secteur de la Sécurité et de devenir un appui effectif dans le processus de développement socio-économique en République de Guinée.

Or, compte tenu des derniers événements survenus le 19 juillet 2011, à savoir l'attaque visant le Président de la République, il s'avère primordiale de démarrer la RSS en parallèle avec le renforcement du contrôle civil et démocratique des FSD.

En dépit du contexte financier difficile, le Gouvernement de Guinée a déjà procédé au versement préalable des 816.568 USD (hors taxes) exigé par Contiprint pour le démarrage effectif du contrat. La France a fourni les applications qui seront utilisées pour la gestion des données relatives au recensement.

Etant donné la forte volonté politique du Gouvernement de Guinée en faveur du recensement des forces de défense et de sécurité, la participation du Fonds de consolidation de la paix aux coûts du contrat Contiprint enverrait également un signal fort quant à la volonté des Nations Unies non seulement d'accompagner le processus de consolidation de la paix, mais de s'engager sur des mesures phares susceptibles de renforcer ce processus.

COMPOSANTE 3 : LE CADRE LOGIQUE.

Stratégie du projet:

Le projet se déroulera en trois phases s'appuyant sur l'approche méthodologique et les procédures déjà utilisées dans la réalisation du recensement biométrique dans d'autres pays, en particulier ceux du continent africain et spécifiquement des pays voisins, tels que la Guinée-Bissau et la Sierra Leone.

Phase 1 : Réaliser la sensibilisation des Forces de Défense et de Sécurité à l'objectif et au processus de déroulement du recensement biométrique, ainsi que sur les objectifs et les enjeux de la réforme du secteur de la sécurité et à la place de ces forces dans un contexte démocratique.

Dans un premier temps, un document de base qui servira à la sensibilisation des militaires a été élaboré et des séances de formation des chefs hiérarchiques des militaires sur la nécessité du recensement biométrique, comme préalable indispensable à la réforme du secteur de sécurité ont été organisées.

Dans un deuxième temps la sensibilisation des militaires par les chefs hiérarchiques sur l'importance du recensement biométrique dans le processus de réforme du secteur de la sécurité et sur le processus de son déroulement a été effectuée.

Phase 2 : Le recensement biométrique des forces de défense est effectué.

En premier lieu, une approche méthodologique du déroulement du recensement biométrique est définie et le chronogramme de réalisation du recensement biométrique, définissant les étapes du recensement et leur durée est élaboré.

Ensuite, les opérations de recensement biométrique des forces de défense sont effectuées sur l'ensemble du territoire de la République de Guinée.

En capitalisant sur le succès de recensement, le recensement des forces de sécurité pourra être lancé dans le cadre d'un dispositif organisationnel et financier qui sera mis en place à cet effet.

La réalisation de ce projet pourra s'appuyer sur le déroulement des recensements des forces de défense et de sécurité dans d'autres pays (Guinée Bissau, Sierra Leone, Somalie) afin de capitaliser les meilleures pratiques.

Phase 3 : Le recensement biométrique sera suivi de la mise en place d'un système informatisé de gestion moderne des ressources humaines au profit de l'armée. Ce système est flexible et peut être adapté et étendu aux autres forces du secteur de la sécurité qui pourront ainsi bénéficier du système, de l'infrastructure, du réseau et des serveurs installés initialement au profit de l'armée.

Un tel dispositif est destiné à garantir une maîtrise des effectifs des FDS au-delà du recensement biométrique ainsi qu'un suivi permanent de leur évolution, favorisant ainsi un contrôle civil démocratique sur les effectifs des FDS.

Objectif de développement :	Indicateurs mesurables	Moyens de vérification
Outcome : Capacités institutionnelles et humaines du Secteur de la Sécurité renforcées et modernisées.		
Output 1 : Les Forces de Défense et de Sécurité sont sensibilisées sur les objectifs et enjeux de la réforme, les objectifs et le déroulement du recensement biométrique ainsi que sur la place de l'armée dans un contexte démocratique et républicain.	Changement de mentalité à l'égard du processus de la réforme connu et discuté en toute sérénité, au lieu de susciter des interrogations et inquiétudes de la part de militaires.	Interview directe des militaires sur le processus de réforme.
Activité 1 : Sensibilisation des militaires par les chefs hiérarchiques sur l'importance du recensement biométrique dans le processus de réforme du secteur de la sécurité et sur le processus de son déroulement.	Nombre de militaires sensibilisés.	Rapports de mission, presse (radio, journaux, télévision)
Output 2 : Le recensement biométrique des Forces de Défense et de Sécurité est effectué.	L'ensemble des militaires actifs sont recensés.	Les données biométriques sont enregistrées.
Activité 1 : Une approche méthodologique de déroulement du recensement biométrique est élaborée.	Les différentes actions sont définies.	Le document sur la méthodologie de déroulement du recensement est disponible.
Activité 2 : Le chronogramme de réalisation du recensement biométrique, définissant les étapes du recensement et leur durée est élaboré.	Le cadre opérationnel de déroulement du recensement est élaboré.	La durée d'enrôlement des militaires est établie.
Activité 3 : Les opérations de recensement biométrique des militaires sont effectuées sur l'ensemble du territoire de la République de Guinée.	Les militaires actifs dont les fiches ont été complétées sont recensés.	Les données biométriques des militaires actifs sont emmagasinées dans les trousseaux d'enrôlement.
Output 3 : Les données obtenues lors des opérations de recensement sont traitées et l'analyse statistiques de ces résultats est élaborée.	Le nombre des militaires actifs et leur répartition par zone militaire, grade, âge, corps d'armée, ancienneté, niveau d'études sont établis.	L'analyse statistique relative au nombre des militaires actifs est disponible.
Activité 1 : Les données obtenues lors des opérations de recensement sont enregistrées dans le serveur central et, ensuite, transférées au serveur AFIS.	La banque de données est opérationnelle.	Les données collectées lors du recensement sont dans le serveur AFIS

<p>Activité 2 : Le traitement des données est effectué et les tableaux statistiques sont élaborés.</p>	<p>Les données statistiques disponibles.</p>	<p>Les tableaux statistiques sont élaborés.</p>
<p>Activité 3 : L'analyse statistique des données obtenues est effectuée.</p>	<p>Les résultats complets du recensement sont disponibles.</p>	<p>Le rapport final du recensement biométrique est disponible.</p>
<p>Output 4 : Le recensement biométrique permet la mise en place d'un système moderne de gestion des ressources humaines de Forces de Défense et de Sécurité et ce système est opérationnel.</p>	<p>Le cahier de charge et le guide d'utilisation du système informatisé de gestion moderne des ressources humaines sont élaborés.</p>	<p>Le contrat de prestation de services.</p>
<p>Activité 1 : Définition des principes généraux d'un système de gestion moderne des ressources humaines, de la contribution de l'État et élaboration d'une vision d'avenir.</p>	<p>Le cadre institutionnel et opérationnel d'un système moderne de gestion des ressources humaines est élaboré.</p>	<p>Guide de gestion des ressources humaines.</p>
<p>Activité 2 : Conception d'un système informatisé de gestion moderne des ressources humaines, spécifiquement dans le domaine militaire.</p>	<p>Le système informatisé de gestion moderne des ressources humaines est opérationnel.</p>	<p>Bon de livraison du produit.</p>
<p>Activité 3 : Mise en place des équipements et des installations-réseaux jusqu'au niveau des bataillons autonomes des FDS.</p>	<p>Tous les équipements qui composent le système informatisé sont installés en conformité avec les prescriptions contractuelles.</p>	<p>Les cartes biométriques sont délivrés.</p>
<p>Activité 4 : Formation des utilisateurs et des administrateurs sur le nouveau système informatisé.</p>	<p>Utilisateurs et gestionnaires sont formés conformément aux termes du contrat.</p>	<p>Le rapport de formation.</p>

COMPOSANTE 4 : LE BUDGET

PBF PROJECT BUDGET	
CATEGORIES	AMOUNT
1. Supplies, commodities, equipment and transport (équipements informatiques pour formation)	
2. Personnel (staff, consultants and travel) 1 (un) Expert International en recensement biométrique et gestion des ressources humaines (SSA - 4 mois échelonnés sur 6 mois (21,25 jrs/mois x 4 mois x 750 USD/jr = 63.750 USD, incluant 2 voyages (15.700 USD) et DSA pour 120 jours x 281 = 33.720 USD)	103.170 USD
3. Training of counterparts	
4. Contracts	2.733.730,27 USD
5. Other direct costs	
Sub-Total Project Costs	2.836.900,27 USD
Indirect Support Costs (7 %)	198.583,02 USD
TOTAL	3.035.483,29 USD

COMPOSANTE 5 : ARRANGEMENTS DE GESTION

Le projet est réalisé en partenariat avec le Gouvernement Guinéen, notamment le ministère Délégué à la Défense, qui a la responsabilité, à travers les ministères concernés, de faciliter la mise en œuvre des toutes les activités du projet et aussi de faire le suivi sur terrain pour s'assurer de la réalisation effective par les partenaires de toutes les activités du projet. En particulier, la mise en œuvre des activités se fera sous la responsabilité directe du Comité Technique chargé de la RSS, avec l'appui technique du PNUD, notamment l'expert spécialiste de recensement et l'équipe multidisciplinaire en cours de recrutement par le PNUD.

La mise en œuvre du projet se fera en coordination étroite avec les autres projets d'appui à la RSS.

En raison de la nature spécifique du projet (les ressources sont essentiellement consacrées à la prise en charge partielle du contrat de Contiprint) et de la sensibilité de l'opération de recensement, le projet sera exécuté sous la modalité DEX, avec une forte implication de la partie nationale. Au plan opérationnel, la gestion du projet sera assurée par l'Unité de gouvernance, qui assure le suivi d'ensemble du programme de réforme du secteur de la sécurité.

COMPOSANTE 6 : SUIVI ET ÉVALUATION

Le suivi et évaluation du projet sera de la responsabilité du partenaire de mise en œuvre. Il se fera sur la base du plan d'exécution du projet et du chronogramme adopté par le Gouvernement.

Toutefois, le PNUD, à travers les experts mobilisés veillera sur le déroulement des activités ainsi que sur la qualité du processus et l'atteinte des résultats visés.

Par ailleurs, le projet collaborera très étroitement avec l'Unité de Coordination et de supervision du PBF-Guinée qui veillera à son intégration dans les mécanismes globaux de coordination, de rapportage et de suivi-évaluation du Plan d'actions prioritaires. Cette Unité veillera également à la création de synergies et de cohérences avec les autres projets PBF et à l'analyse des leçons qui seront engendrées.

Conformément aux normes de gestion des projets DEX, un rapport d'étape sera produit tous les trois (3) mois.

COMPOSANTE 7 : ANALYSE DES RISQUES ET HYPOTHESES

Le processus de la réforme du secteur de la sécurité se déroule dans un contexte politique de renouveau démocratique favorable, marqué par la volonté affichée des autorités d'engager les changements tant attendus des populations guinéennes sur les plans sécuritaire et du comportement des FDS. Mais en même temps, la situation sécuritaire demeure particulièrement instable et volatile ainsi que l'atteste l'attaque de la résidence du Président de la République le 20 juillet 2011 par un groupe de militaires.

Sur le plan politique, les dernières élections présidentielles ont donné lieu à des troubles sociaux encore vivaces et les prochaines élections législatives suscitent une effervescence politique perceptible, dans un climat marqué par des considérations ethniques et où le dialogue entre la majorité présidentielle et l'opposition paraît difficile, en dépit de nombreuses initiatives de médiation.

Si les perspectives de changements suscitent l'intérêt et l'adhésion populaires, en revanche des incertitudes subsistent chez certains militaires notamment sur les conséquences de ces changements sur les avantages acquis et génèrent des inquiétudes susceptibles d'avoir de l'impact sur le bon déroulement du processus.

Le projet est donc conditionné par de multiples facteurs externes non maîtrisables :

1. La situation sécuritaire encore fragile et volatile : des éléments incontrôlés de l'armée peuvent compromettre le fragile retour à la démocratie,
2. Le processus électoral en cours est passionné, avec des dérives ethniques à peine contenues. L'issue des prochaines élections législatives pour lesquelles un consensus politique n'est pas encore trouvé aura un impact sur la stabilité politique qui conditionne l'exécution du projet.

Certains risques en revanche peuvent et doivent être attentivement anticipés et contrôlés :

1. L'engagement politique fort et sans ambiguïté des autorités politiques à conduire le processus de réformes. Grâce à la volonté affichée du Président de la République et des autorités gouvernementales, les FDS pour leur grande part suivent le processus avec plus ou moins de conviction.
2. La stratégie de communication et la façon de délivrer les messages de façon claire et rassurante seront déterminants. La sensibilisation qui sera effectuée avant les opérations de recensement proprement dites a une valeur hautement stratégique. Bien souvent en effet, les processus de recensement ont donné lieu à de nouvelles spirales de violences et d'instabilité en raison principalement et à la fois :

- Du déficit d'information au plus bas niveau sur les objectifs du recensement et les perspectives claires d'avenir des militaires de tous grades, et des avantages acquis,
- Parallèlement et de façon délibérée, de la diffusion de rumeurs, de fausses informations et de perspectives inquiétantes sur l'avenir et les conditions de vie des militaires au lendemain du recensement par les opposants à la réforme.

3. Les élections législatives :

- Ne pas effectuer le recensement biométrique des militaires en même temps que des opérations de recensement pour la révision du fichier électoral pour éviter toute confusion et interprétations erronées ou tendancieuses,
- Lancer le recensement biométrique avant la campagne électorale de sorte à mobiliser plus efficacement les partenaires locaux car en effet, la société civile et les administrations sont très sollicités pendant cette période. La mobilisation pourrait donc être faible et l'impact souhaité d'autant plus limitée.

Dans la mesure où la partie Guinéenne s'est engagée à exécuter le contrat CONTIPRINT signé pendant la transition et révisé en juillet 2011, les hypothèses sont désormais liées au financement. Le succès repose sur l'accompagnement des partenaires, ce qui justifie le projet.

Hypothèse 1 : PBF appui le recensement biométrique de l'armée. Les résultats sont connus dans un temps relativement court. Les données pour la suite du processus sont disponibles : retraites, reconversions, départ volontaires, ect. Le processus de la réforme devient quasiment irréversible à l'issue du recensement. L'effet de levier est immédiat.

Hypothèse 2 : faute d'appui, le recensement biométrique n'est pas fait. Les prochaines phases de la RSS seront impossibles à chiffrer : les réductions des effectifs et les reconversions, les besoins précis en termes de matériels, d'équipement et de formation. Les effectifs pléthoriques de l'armée continueront à peser sur le budget de l'État. Dans cette hypothèse, l'appui international sera considéré défaillant et l'ensemble du processus pourrait être remis en cause. Les changements attendus risquent de ne jamais arriver.

PEACEBUILDING FUND

ANNEX I

PROJECT SUMMARY PART ONE

Recipient Organization:	UN	PNUD Guinée		
Implementing Partner(s):	Ministère Délégué à la Défense Nationale			
Project Number:	PBF/			
Title:	Appui au recensement biométrique des forces de défense			
Location:	République de Guinée			
Approved Project Budget:				
Duration:	Octobre 2011 – Avril 2012			
SC Approval Date:		Start		Completion:
Project Description:				

PBF Priority Area:	
PBF Outcome:	

Key Project Activities:	
Procurement:	

PROJECT STATUS UPDATE PART TWO

STATUS REPORT AS OF (date)

Recipient UN Organization:	PNUD Guinée		
Implementing Partner(s):	Ministère Délégué à la Défense Nationale		
Project Number:	PBF/		
Title:	Appui au recensement biométrique des forces de défense		
JSC Approval Date:			
Funds Committed:		% of Approved:	
Funds Disbursed:		% of Approved:	
Forecast Final Date:		Delay (Months):	

<p>Le recensement biométrique des militaires et un système informatisé de gestion moderne des ressources humaines des Forces de Défense et de Sécurité.</p>	<p>1. Les Forces de Défense et de Sécurité sont sensibilisées sur l'objectif et le processus de déroulement du recensement biométrique, ainsi que sur les objectifs et les enjeux de la réforme du secteur de la sécurité et à la place de ces forces dans un contexte démocratique.</p> <p>2. Le recensement biométrique des Forces de Défense et de Sécurité est effectué.</p> <p>3. Les données obtenues lors des opérations de recensement sont traitées et l'analyse statistiques de ces résultats est élaborée.</p> <p>4. Le recensement biométrique permet la mise en place d'un système moderne de gestion des ressources humaines de Forces de Défense et de Sécurité et ce système est opérationnel.</p>	<p>1. Une gestion moderne, rationnelle et efficace des ressources humaines des Forces de Défense et Sécurité, incluant des méthodologies scientifiques de recrutement, l'élaboration et la mise en œuvre des plans de carrière et de formation, la définition des critères et procédures modernes d'avancement, la définition d'un plan de pensions, incluant les principes directeurs de gestion, la contribution de l'État et une vision d'avenir des effectifs des Forces de Défense et de Sécurité en République de Guinée.</p> <p>2. La réussite du recensement biométrique des FDS devra être le détonateur dans le déclenchement de actions semblables dans d'autres secteurs, principalement dans l'Administration Publique guinéenne.</p>
--	--	--